

MA COMMUNAUTÉ

Le magazine d'information du Pays d'Orthe et Arrigans

Décembre 2018 # 3



DOSSIER

Bien grandir
en Pays d'Orthe
et Arrigans

P. 4

Transp'Orthe :
la mobilité pour
tous les habitants
P.12

Dernière ligne
droite pour
l'élaboration
des PLUi
P.19



ÉDITO

Les fondations du Pays d'Orthe et Arrigans sont posées

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a déjà deux ans. 24 communes, 24 000 habitants, 300 agents, notre collectivité a désormais une taille importante. Pour autant, nous tenons fermement à préserver la proximité avec les habitants par les services que nous mettons en œuvre, la proximité avec les élus par une gouvernance participative et la proximité aussi avec les agents par une implication de chacun.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette approche a porté ses fruits puisque nous sommes parvenus à poser toutes les fondations de la Communauté de communes, dans une démarche de débat entre élus avec souvent des votes unanimes. Nous avons deux années suite à la fusion pour harmoniser les compétences de la Communauté de communes. C'est chose faite. L'intérêt communautaire a été défini récemment sur les équipements culturels et sportifs, la politique du commerce, la politique du logement et du cadre de vie, l'aménagement de l'espace. La compétence maternelle, après de nombreux débats, a été élargie à l'ensemble du territoire, dans un esprit de solidarité territoriale et de cohérence dans les projets communs portés. Cette harmonisation a été une étape très importante dans la construction collective. La Communauté de communes a aussi pris de nouvelles compétences obligatoires, notamment la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) avec pour conséquence l'instauration d'une nouvelle taxe, indispensable pour financer sa mise en œuvre.

La Communauté de communes prend de nouvelles compétences et cela peut inquiéter les élus communaux qui ont le sentiment que les communes sont «vidées» de leurs compétences. J'entends cette inquiétude, mais je rappelle que l'intercommunalité c'est d'abord des élus communaux qui travaillent dans un collectif et c'est un mode de gouvernance grâce auquel tous les sujets sont débattus à plusieurs niveaux avant d'être votés. La Communauté de communes porte des projets que les communes ne pourraient pas forcément réaliser seules, des actions et des services publics positionnés de façon équitable et cohérente sur le territoire. Elle agit en complément des communes pour accompagner le quotidien de l'ensemble des habitants du territoire.

Près de 300 agents, dans des métiers très variés, agissent quotidiennement pour faire fonctionner les projets et services de la Communauté de communes. Je les remercie tous pour leur engagement. Je tiens à remercier particulièrement Annik Bastiat, qui a été directrice de l'EHPAD la Chauxmière Fleurie et a marqué cet établissement par son engagement constant durant 24 ans. Lui succède Annik Tudal, à qui nous souhaitons la bienvenue. Bienvenue aussi à Yannick Bassier, qui remplace Claire Batbedat au poste de Directeur Général des Services.

Dans cette période où l'exaspération liée à l'injustice sociale s'exprime de manière très forte, il est d'autant plus important que nos décisions cultivent la solidarité et l'équité entre tous les habitants du territoire. L'équilibre social d'un territoire est celui qui crée de la justice sociale.

Pierre Ducarre,

Président de la Communauté de communes et
du CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans

UN TERRITOIRE, 24 COMMUNES

BÉLUS • CAGNOTTE • CAUNEILLE
• ESTIBEAUX • GAÂS • HABAS •
HASTINGUES • LABATUT • MIMBASTE •
MISSON • MOUSCARDÈS • OEYREGAVE
• ORIST • ORTHEVIELLE • OSSAGES •
PEY • PEYREHORADE • PORT DE LANNE
• POUILLON • SAINT-CRICO DU GAVE •
SAINT-ÉTIENNE D'ORTHE • SAINT-LON
LES MINES • SORDE L'ABBAYE • TILH

NOUS CONTACTER

Communauté de communes du
Pays d'Orthe et Arrigans

Siège : 156 route de Mahoumic

40300 Peyrehorade

05 58 73 60 03

contact@orthe-arrigans.fr

EN SAVOIR +

pays-orthe-arrigans.fr

 @orthearrigans

Magazine de la Communauté de communes du
Pays d'Orthe et Arrigans

Édition : décembre 2018

Direction de la publication : Pierre Ducarre

Rédaction et mise en page : Service
communication

Crédits photos : CC Pays d'Orthe et Arrigans

Impression : Sud Ouest Services/ Tirage : 12 000
exemplaires

Impression sur papier recyclé respectant les
normes environnementales



SOMMAIRE

DOSSIER : BIEN GRANDIR EN PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

- P.5 RAMEP versus LAEP
- P.6 Maisons de la petite enfance
- P.8 Respecter les rythmes de l'enfant
- P.9 Des histoires pour éveiller les tout-petits
- P.10 Apprendre à nager dès le plus jeune âge
- P.11 Harmonisation de la compétence écoles maternelles
- P.12 Se former aux métiers de l'animation
Un réseau de baby-sitters formés
- P.13 1,2,3 familles : une journée pour célébrer le jeu et la famille
- P.14 Des ateliers pour accompagner les tout-petits dans la découverte du goût

L'ACTU DES SERVICES

- P.15 Maison de services au public : les partenaires dressent un premier bilan positif
- P.16 Transp'Orthe : la mobilité pour tous les habitants du territoire
- P.17 Un réseau touristique mobilisé pour mieux répondre aux attentes des visiteurs
- P.18 Une nouvelle taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- P.19 Dernière ligne droite pour l'élaboration des PLUi
- P.20 Accueil des saisonniers du kiwi : un lien renforcé
- P.21 Quelle stratégie pour le développement économique du territoire ?
- P.22 Abbaye de Sorde : 20 ans d'inscription à l'UNESCO
- P.23 Le réseau de lecture publique se structure

DOSSIER

Bien grandir en Pays d'Orthe et Arrigans



EDITO

Danièle Bérot,
Vice-présidente
référente du pôle
petite enfance,
enfance jeunesse

L'épanouissement des enfants est au cœur de la politique petite enfance, enfance jeunesse du Pays d'Orthe et Arrigans. Que signifie bien grandir ? Pour la Communauté de communes, c'est mettre à disposition des familles du territoire une palette d'outils et de services, qui les accompagnent dans leur parentalité au quotidien : crèches collectives et familiales, Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents, Lieu d'Accueil Enfants Parents, accueil de loisirs... Chacun de ces services fait l'objet d'un projet pédagogique qui favorise l'éveil des enfants selon leur âge. Nous, élus, travaillons en proximité avec les équipes qui foisonnent d'idées, se forment et se questionnent, pour toujours proposer le meilleur aux enfants accueillis dans chaque structure.

Veiller au « bien grandir », c'est aussi garantir une équité entre tous les enfants du territoire d'accéder à une offre éducative de qualité. C'est le rôle du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui vise à proposer à chaque enfant du territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. Un nouveau PEDT a été élaboré en 2018 pour une période de 5 ans en concertation avec tous les acteurs éducatifs du territoire. Ce fût l'occasion de réaffirmer les valeurs fortes du PEDT du Pays d'Orthe et Arrigans : laïcité, citoyenneté et solidarité sont au cœur de l'action éducative du territoire.

Pour finir, bien grandir c'est s'enrichir, accéder à la culture, à des lieux qui favorisent l'échange, le lien social, l'intergénérationnel, l'éveil des petits et des grands...



RAMEP versus LAEP, l'éclairage des animatrices

Sandrine et Corinne [de gauche à droite sur la photo] sont toutes deux animatrices du Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents [RAMEP] et du Lieu d'Accueil Enfants Parents [LAEP]. À quoi servent ces services, qui peut y participer ? Réponses.

Sandrine, à propos du RAMEP, Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents

« Accompagner les parents et les assistantes maternelles pour un meilleur accueil à domicile »

Le RAMEP est un lieu d'information, d'échange et d'animation à destination des parents, des assistantes maternelles indépendantes et des enfants qu'elles accueillent. Notre objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants à domicile.

Nous recevons sur rendez-vous les parents qui souhaitent avoir des informations sur les modes d'accueil disponibles sur le territoire. Nous pouvons les renseigner sur le statut d'employeur et les accompagner sur les démarches administratives associées. Par ailleurs, nous organisons des ateliers avec les assistantes maternelles et les gardes à domicile, accompagnées des enfants dont elles ont la garde. Le RAMEP offre un espace d'échange sur les pratiques professionnelles et d'information sur le statut des assistantes maternelles, leurs droits et obligations. L'idée est de créer du lien entre professionnels et de favoriser la socialisation des enfants.

Corinne, à propos du LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents

« Un lieu d'échange et de jeu, une parenthèse dans le quotidien pour les parents et les enfants »

Le LAEP est un espace de rencontre entre enfants et parents, qui ouvre ses portes chaque mercredi à Peyrehorade et un lundi sur deux à Pouillon ou Estibeaux (hors vacances scolaires). Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Le LAEP est aussi ouvert aux futurs parents. C'est un service gratuit et anonyme, sans inscription, où l'on vient quand on veut.

Les enfants y découvrent la vie collective, le partage, le jeu avec d'autres enfants. Les parents, les grands parents et les futurs parents, peuvent échanger s'ils le souhaitent sur leurs expériences, partager leur vécu, faire une pause dans leur quotidien. Avec Sandrine, nous sommes simplement présentes pour accueillir, écouter et faciliter les échanges.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RAMEP ET LE LAEP

à Peyrehorade
07 62 26 17 60
ram-orthe@orthe-arrigans.fr

à Pouillon et Estibeaux
06 69 23 48 21
ram-arrigans@orthe-arrigans.fr





MAISONS DE LA PETITE ENFANCE

Des espaces pour les plus petits et leurs familles

Les Maisons de la petite enfance à Peyrehorade et à Pouillon regroupent chacune un multi-accueil, un Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents (RAMEP) et un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

MAISONS DE LA PETITE ENFANCE

Les services présents :

- Crèche
- LAEP
- RAMEP

> à Peyrehorade

387 avenue
du Colonel Paul
Lartigue
05 58 73 74 88

> à Pouillon

10 impasse du
temps libre
05 58 98 29 80

Deux Maisons de la petite enfance communautaires sont désormais installées sur le territoire. L'une vient d'ouvrir ses portes à Pouillon, impasse du temps libre. A proximité de la Maison du temps libre qui regroupe le centre de loisirs et la ludo-médiathèque ainsi que des écoles, l'arrivée de ce nouvel espace destiné à la petite enfance complète l'offre de service publique à destination des familles.

Maison de la petite enfance à Pouillon

Les enfants de la crèche les Bibous bénéficient désormais d'un cadre idéal pour grandir. Avec une capacité d'accueil de 30

enfants, elle accueille les nourrissons et les enfants ayant acquis la marche dans des espaces séparés, avec des jeux adaptés à leur âge. Chaque espace comprend une salle d'activité, un coin change et deux petits dortoirs. Sur place également, une cuisine, car les enfants ne mangent ici que des plats cuisinés sur place à base de produits frais. Une salle de pause conviviale pour le personnel de la crèche car c'est une évidence, le bien-être des enfants passe aussi par celui des agents à leur contact. Mais la Maison de la petite enfance ne se limite pas à l'accueil des tout-petits puisqu'elle comporte aussi un espace

dédié au RAMEP (Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents) et au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).

Maison de la petite enfance à Peyrehorade

La seconde Maison de la petite enfance est sur le point de s'agrandir à Peyrehorade. Les services du Centre Intercommunal d'Action Social présents dans le bâtiment déménagerons prochainement à la Maison de services au public, libérant ainsi des espaces qui seront utilisés par le RAMEP et le LAEP. Le multi-accueil va quant à lui récupérer un nouvel espace de jeu pour les enfants.

Béatrice Badets, responsable du pôle enfance, revient sur l'origine du projet de Maison de la petite enfance à Pouillon

Avant de devenir responsable du pôle petite enfance, enfance jeunesse de la Communauté de communes suite à la fusion, Béatrice Badets a été directrice de la crèche «les Bibous» à Pouillon pendant près de 20 ans.

Quelle est l'histoire de la crèche « les Bibous » ?

En 1991, la commune de Pouillon a décidé de créer une halte-garderie dans des locaux municipaux qui autrefois abritaient une gare SNCF. Quelques années après, pour répondre à une demande croissante, la municipalité a transformé les locaux pour proposer 15 places en crèche et accueillir des enfants à la journée, du lundi au vendredi. Le multi-accueil a donc ouvert en 1996, année où j'ai pris le poste de direction de la crèche. Notre capacité d'accueil a augmenté progressivement, jusqu'à obtenir un agrément pour 25 enfants en 2010. Cette progression s'est faite concomitamment avec de nouveaux agrandissements : transformation de la terrasse en véranda chauffée puis construction de 2 dortoirs dans un local mitoyen laissé vacant par les pompiers. En 2014, la crèche est de-

venue intercommunale. Nous avons une liste d'attente très importante. Après 20 années de fonctionnement, la cuisine et la lingerie n'étaient plus aux normes requises. L'aménagement des espaces ne correspondait plus au nouveau projet pédagogique de la crèche et il était impossible d'agrandir encore ce bâtiment. Une analyse des besoins sociaux a confirmé la nécessité de proposer davantage de places d'accueil collectif, mais aussi de proposer de nouveaux services. La Communauté de communes a alors ouvert une crèche familiale, un RAM et un LAEP à Estibaux.

La construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir l'ensemble de ces services et offrir de bonnes conditions d'accueil aux enfants de la crèche est devenue incontournable. Le projet de maison de la petite enfance a germé.

Comment s'est construit le projet de Maison de la petite enfance ?

Avant de lancer une consultation sur la construction de la Maison de la petite enfance, toute l'équipe a travaillé avec un architecte programmiste du CAUE (Conseil d'architecture,



d'urbanisme et d'environnement) des Landes pour définir nos besoins. Notre volonté était de favoriser la mixité dans les groupes d'enfants, en mêlant des enfants d'âges différents dès qu'ils ont acquis (ou presque) la marche. Cette mixité d'âge permet à chaque enfant d'évoluer à son rythme. Les plus grands sont responsabilisés, prennent confiance en eux, mais ont aussi la possibilité de régresser par moment, ce qui favorise leur réassurance. Les petits quant à eux gagnent en autonomie, apprennent en imitant les grands.

L'aménagement de la nouvelle crèche s'est donc articulé autour de ce projet. Nous avons imaginé trois salles de vie auxquelles sont accolés des dortoirs et des salles d'hygiène spécifiques. La diversité des activités d'éveil proposées, nous a conduit à prévoir deux salles d'activités dédiées aux jeux d'eau (ou peinture) et à la manipulation. Enfin, la

création d'un atrium qui communique avec l'ensemble des salles et qui est utilisé comme salle de motricité, est, comme son nom le prédit, un vrai lieu central, de rencontre pour tous les enfants et leurs parents.

Nous avons lancé une consultation en 2016 et le cabinet d'architecture Bellocq de Dax a été retenu. Les travaux ont démarré en mars 2017 et se sont achevés en janvier 2018. En mars, la Maison de la petite enfance ouvrait ses portes. La crèche accueille à ce jour 30 enfants en permanence. Le RAMEP et le LAEP ont un espace dédié et continuent d'assurer des permanences à Estibaux, pour faciliter l'accès de ces services aux familles et aux assistantes maternelles du territoire.

On peut dire que l'objectif est atteint : enfants, parents et professionnels de la petite enfance sont tous ravis de ce nouvel équipement !



ZOOM SUR LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE À PEYREHORADE

Respecter les rythmes de l'enfant

Véronique Phelipeau est directrice de la crèche intercommunale à Peyrehorade depuis 2011. Avec son équipe, elle a élaboré un projet pédagogique qui met l'épanouissement de l'enfant au cœur de l'organisation de la crèche.

Pour tout le personnel, c'est une évidence : il s'agit de s'adapter et de vivre au rythme de chaque enfant. Cela signifie respecter les temps de repas et de repos propres à chacun, laisser la liberté de mouvement, être à l'écoute... Accompagner l'apprentissage du vivre ensemble, de la marche, de la parole, de la propreté, toujours au rythme de l'enfant. Le leitmotiv est de toujours proposer, mais ne jamais forcer.

Des signes pour communiquer

Pour faciliter la communication avec les plus petits, la crèche a mis en place des ateliers de langage signé. L'enfant est capable de s'exprimer avec des gestes dès 8 mois, donc bien avant d'acquérir la parole. Des gestes simples pour exprimer ses besoins (j'ai faim, j'ai soif...), pour exprimer ses émotions, son ressenti. En lui donnant la possibilité de s'exprimer, l'enfant est moins frustré : l'adulte le comprend.

Des transitions en douceur

Accompagner les enfants à grandir à leur rythme, sans les brusquer, c'est aussi proposer des périodes de transitions.

Lorsque l'enfant arrive à la crèche, le temps d'adaptation est essentiel et sera plus ou moins long selon l'enfant. Par la suite, les passerelles proposées par la crèche permettent aux plus grands de découvrir l'école maternelle et le centre de loisirs sur trois demi-journées, pour les préparer à cette nouvelle étape.

De l'ouverture sur l'extérieur

Être à la crèche ne veut pas dire être enfermé, bien au contraire. Sorties à la ludothèque, à l'abbaye d'Arthous, bébés nageurs, permettent aux enfants de s'ouvrir au monde, de découvrir de nouvelles sensations et de construire leur personnalité.

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil à domicile

La crèche familiale propose un mode d'accueil individuel au domicile d'assistantes maternelles agréées, salariées de la Communauté de communes. C'est un bon compromis avec la crèche collective car elle offre l'avantage de l'accueil à domicile, sans les contraintes liées au statut d'employeur. En effet, les contrats et la rémunération des assistantes maternelles sont gérés par la collectivité. Les assistantes maternelles sont encadrées et accompagnées par une puéricultrice, directrice de la crèche familiale, et participent aux activités organisées par le service petite enfance. La crèche familiale a un projet pédagogique similaire aux crèches collectives mais adapté à l'accueil à domicile. 7 assistantes maternelles font parti de la crèche familiale du Pays d'Orthe et Arrigans. Elles sont situées à Estibeaux, Habas, Peyrehorade, Port de Lanne et Saint-Lon les Mines.

POUR INSCRIRE SON ENFANT EN CRÈCHE

1. Prendre rendez-vous avec une animatrice du RAMEP qui vous présentera les différents modes de garde
2. Prendre rendez-vous avec la directrice de la crèche qui procédera à la pré-inscription.
3. Votre demande est étudiée en commission
4. Admission si la demande est acceptée

ZOOM SUR LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE À POUILLON

Des histoires pour éveiller les tout-petits



En quelques années, ce n'est pas peu dire que la crèche intercommunale «Les Bibous» à Pouillon a connu de grands changements. Outre l'intégration à la Communauté de communes de Pouillon en 2014 puis le passage à la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans deux ans après, la crèche a accueilli une nouvelle directrice en 2017, Chloé Croze. Tout juste arrivée, un vaste chantier l'attendait : la construction d'une nouvelle crèche intercommunale puis le déménagement en mars 2018 dans ces nouveaux locaux.

Une équipe impliquée

« Dès le début du projet, l'équipe a été très impliquée dans le projet de

nouvelle crèche, et j'ai poursuivi cette dynamique mise en place par la précédente directrice : le choix du mobilier, des peintures, des jeux... Cette concertation mais aussi l'anticipation de l'organisation nous ont permis à tous de prendre rapidement nos marques dans le nouveau bâtiment.

Au plus près des besoins des enfants

L'enjeu principal cette année était de consolider notre fonctionnement. Être à l'écoute, respecter les rythmes des enfants, accorder du temps aux familles pour bien les accueillir et échanger quotidiennement avec eux sont nos priorités. Nous menons une réflexion

constante pour ajuster nos pratiques au plus près des besoins de l'enfant, c'est l'essentiel de notre travail.

Le livre comme support d'éveil

Maintenant que nous sommes bien installés, nous allons pouvoir développer de nouveaux projets d'éveil, notamment autour du livre. Nous souhaitons mettre en place un système de prêt de livres aux familles avec la ludo-médiathèque, qui est aussi un service de la Communauté de communes. La première étape est de développer le fonds de livres pour enfants et sur la parentalité. Ensuite les enfants pourront choisir des livres à emporter à la

maison, tout comme nous pourrions conseiller des livres aux parents pour les aider à comprendre les évolutions et les comportements de leurs enfants. L'objectif de ce projet est double : il vise à la fois l'éveil de l'enfant et le soutien à la parentalité.

Le livre est un merveilleux support pour l'éveil des enfants. Au travers des histoires lues, l'enfant découvre la musique des mots et commence son apprentissage du langage. Même s'il ne comprend pas tout, le jeune enfant comprend l'intention de l'histoire. Le livre est aussi un moyen d'aborder certains sujets avec l'enfant : la colère, la propreté, les émotions... Enfin et surtout, la lecture est un moment privilégié : l'adulte est totalement disponible pour l'enfant et tous deux partagent le même univers. »

CONTACTS

Crèche collective à Peyrehorade

Véronique Phelippeau
05 58 73 74 88

Crèche collective «Les Bibous» à Pouillon

Chloé Croze
05 58 98 29 80

Crèche familiale du Pays d'Orthe et Arrigans

Véronique Phelippeau
05 58 73 74 88



Apprendre à nager dès le plus jeune âge

Le point sur la saison 2018

Fort heureusement, le temps épouvantable de juin a laissé place à un été plus long que prévu, ce qui a réjoui les utilisateurs de la piscine ! 1250 entrées supplémentaires ont été enregistrées par rapport à l'année dernière. À la demande des enfants, des challenges ont été initiés par les maîtres-nageurs : concours de plongeurs, chasse aux tuyaux, passe à 10, volley, ou course de vitesse.. L'ouverture de la piscine les mardis et jeudis midis de septembre a eu un grand succès, tout comme les autres nouveautés de la saison : prêt de matériel pour les nageurs et pour les bébés nageurs, ouverture d'un créneau de perfectionnement avec les maîtres-nageurs.... L'équipe de la piscine réfléchi d'ores et déjà à de nouvelles animations pour l'été 2019 !

Natation scolaire

Comme chaque année depuis l'installation du chauffage des bassins en 2016, la piscine intercommunale organise des séances de natation pour les scolaires. Cette année, un maître-nageur supplémentaire a été embauché afin d'assurer une surveillance optimale des bassins lors des séances d'apprentissage de la nage.

Durant les mois de mai, juin, septembre et octobre, entre 12 et 16 séances ont été programmées pour chaque classe des écoles primaires du Pays d'Orthe (31 classes du CP au CM2, 711 élèves) et du collège de Peyrehorade (8 classes de 6ème et de 5ème soit 230 collégiens).

Pour tous les élèves du territoire

L'objectif de la Communauté de communes est de favoriser l'apprentissage de la nage pour tous les enfants du territoire. Ainsi la collectivité prend également à sa charge la totalité des frais liés aux séances scolaires organisées à la piscine communale de Pouillon pour les écoles primaires des Arrigans et le collège de Pouillon.

Bébés nageurs

Apprendre à se mouvoir dans l'eau se découvre dès le plus jeune âge ! C'est pourquoi des séances de bébés nageurs ont été mises en place avec les enfants de la crèche communautaire à Peyrehorade qui viennent le samedi matin, accompagnés de leurs parents.

Accueil de loisirs : harmonisation en 2019

À ce jour, deux accueils de loisirs accueillent les enfants du territoire de 2 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Avec le retour à la semaine de 4 jours pour certaines écoles, les centres de loisirs ont dû adapter leur fonctionnement et proposent des accueils à la journée ou à la demi-journée les mercredis.

Accueil de loisirs des Arrigans

Géré par la Communauté de communes, l'accueil de loisirs des Arrigans est situé à la Maison du Temps libre à Pouillon, à proximité des écoles et de la Maison de la petite enfance. Une étude pour la réhabilitation du bâtiment (qui a plus de 20 ans) sera lancée en 2019. Parmi les projets en cours de développement, l'accueil des collégiens les mercredis après-midi sous forme « d'espace ado ».

Accueil de loisirs du Pays d'Orthe

Le Centre de loisirs du Pays d'Orthe accueille les enfants sur quatre sites : école maternelle et école primaire de Peyrehorade, école de Labatut et école de Saint-Lon les Mines. Actuellement sous statut associatif, le Centre de loisirs du Pays d'Orthe intégrera la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette intégration n'engendrera pas de changement majeur pour les enfants et les familles. Le personnel du centre de loisirs sera intégré à la Communauté de communes. Une harmonisation des tarifs et du fonctionnement entre les deux accueils de loisirs sera étudiée à compter de l'année scolaire 2019/2020.

Harmonisation de la compétence écoles maternelles



Les classes de toute petite, petite et moyenne section relèveront de l'intercommunalité à compter du 1^{er} janvier. Le point avec Séverine Gimenez, responsable du service maternelles.

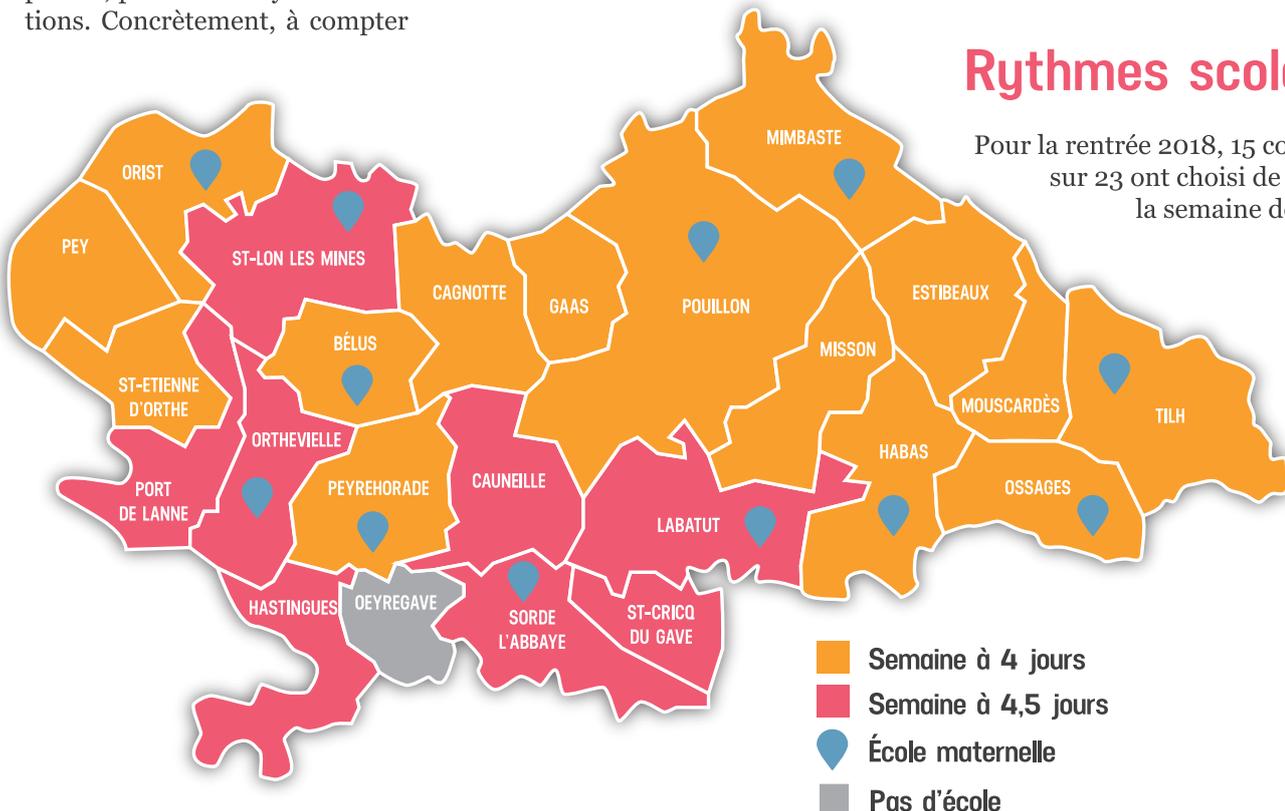
du 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes assurera le fonctionnement de ces classes pour toutes les écoles maternelles du territoire : financement des fournitures scolaires, du mobilier des classes, des équipements pédagogiques et informatiques. L'intercommunalité assurera également l'entretien des bâtiments, les rénovations ou constructions. Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) resteront pour 2019 des agents communaux ou des SIVU, mis à disposition de l'intercommunalité.



Jusqu'alors, seules les écoles maternelles du Pays d'Orthe étaient concernées. Dans le cadre de l'harmonisation des compétences suite à la fusion, les élus se sont prononcés en novembre dernier pour une prise de cette compétence à l'échelle du Pays d'Orthe et Arriens.

La compétence maternelle concerne les enfants âgés de 2 à 4 ans, soit 469 élèves de très petites, petites et moyennes sections. Concrètement, à compter

Le transfert de la compétence à la Communauté de communes n'aura aucune incidence pour les parents, les enfants et les enseignants.



Rythmes scolaires

Pour la rentrée 2018, 15 communes sur 23 ont choisi de revenir à la semaine de 4 jours.

ZOOM SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DES ARRIGANS

Se former aux métiers de l'animation



Etre animateur dans un centre de loisirs, ça s'apprend ! Au préalable, il faut aimer travailler auprès d'un public jeune. Ensuite, être inventif, passionné de jeu, de sport, être responsable et patient. L'accueil de loisirs des Arrigans en sait quelque chose et c'est naturellement que l'équipe a souhaité transmettre sa vocation à des jeunes du territoire, en organisant une formation BAFA

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) en partenariat avec les Francas des Landes.

Du 22 au 31 octobre, l'accueil de loisirs a donc accueilli 21 stagiaires âgés de 17 à 60 ans, dont 3 agents de la Communauté de communes, 4 agents des communes membres et une dizaine de particuliers. La session était animée par Benoît Gourbet, des Francas, Marilyn

Roux, ancienne animatrice de l'accueil de loisirs et qui s'est formée au BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directrice) enfin Jean-Luc Busnel, directeur de l'accueil de loisirs (cf. photo).

Au programme durant ces 10 jours de formation : connaissance de l'enfant, réglementation, rôle et attitude de l'animateur, communiquer et prévenir les conflits, jeux intérieurs et extérieurs, activités physique... Les formateurs ont proposé des mises en situation ou des jeux pour aborder les différents sujets de la formation de façon participative et dynamique. Enfin, les stagiaires ont été immergés à la vie de l'accueil de loisirs pendant les temps de repas (accompagnement des enfants et animation) ainsi que des ateliers courts durant une matinée.

L'obtention du BAFA leur permettra d'encadrer à titre non professionnel des enfants et des adolescents accueillis dans un accueil collectif, type centre de loisirs ou colonie de vacances.

Pour valider leur formation, chaque stagiaire devra effectuer un stage pratique de 14 jours, à la suite duquel ils effectueront une session de perfectionnement de 6 jours.

Organisée dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, cette formation répond aux besoins des structures d'accueil qui bénéficieront d'un potentiel de personnel formé pour encadrer des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. C'est pour la Communauté de communes l'assurance de préserver et d'améliorer la qualité d'accueil des enfants du territoire.

Un réseau de baby-sitters formés qui s'agrandit !

Besoin d'un baby-sitter de proximité ? Pour la 3^{ème} année consécutive, la Communauté de communes a formé 14 jeunes du territoire pour développer le réseau de baby-sitters mis en place depuis 2016. Deux journées de formation ont été organisées en septembre, en partenariat avec les CE-MEA Nouvelle Aquitaine.

Les 14 jeunes se sont retrouvés autour de Bastien, Fabienne et Claudie dans les locaux de l'école mater-

nelle de Labatut. Au programme : prévention des risques à domicile, gestes de 1^{er} secours, sensibilisation à la connaissance de l'enfant et de ses besoins, activités, relation éducative et cadre législatif du travail de baby-sitters.

Tous ont montré leur motivation à se responsabiliser et à contribuer à un service de proximité de qualité, rassurant pour les parents et les enfants. Si vous avez besoin d'un mode de garde ponctuel



pour votre enfant, n'hésitez plus ! Avec au total 35 jeunes formés et responsables sur le territoire, vos enfants seront gardés

en toute sécurité ! La liste des baby-sitters et leurs coordonnées est disponible auprès de la Communauté de communes.

1,2,3 familles : une journée pour célébrer le jeu et la famille

La première édition de la journée 1,2,3 familles à l'échelle du Pays d'Orthe et Arrigans s'est déroulée le 2 juin, impasse du temps libre à Pouillon. Plus de 400 personnes de tout le territoire, parents, enfants et grands-parents, ont fait le déplacement pour jouer en famille et assister aux spectacles proposés.

Il faut dire que l'endroit se prête à merveille à l'organisation d'un tel événement, réunissant sur le même site la Maison de la petite enfance et la Maison du temps libre (avec la ludo-médiathèque et le centre de loisirs) qui ont ouvert leurs portes pour l'occasion. Tous les services de la Communauté de communes dédiés à l'enfance et à la culture se sont mobilisés pour cette journée des familles, chacun proposant des activités ludiques avec pour thème : le jeu ! Car l'occasion marquait aussi les 10 ans de la ludothèque communautaire. Course d'orientation, parcours de motricité, jeux de casino, jeux géants en bois, escape game, spectacle de marionnette et spectacle de magie... il y en a eu pour tous les âges et pour tous les goûts.



La journée 1,2,3 familles est aussi l'occasion pour les familles de connaître les services de la Communauté de communes qui leurs sont destinés, grâce à un point d'information. Festive mais pas que, la journée veut apporter une réflexion sur la parentalité, le développement de l'enfant. Aussi, le thème choisi, en concertation avec les élus et les services, se veut porteur de sens. Cette année, une conférence sur

la place du jeu dans le lien social et familial était organisée en préambule avec des psychologues du développement. Le jeu fait partie intégrante du développement de l'enfant. Mimétisme, manipulation, interactions avec l'autre, l'enfant se construit en jouant !

**Bloquez la date pour 2019 :
Rendez-vous samedi 18 mai, impasse
du temps libre à Pouillon**





RAMEP

Des ateliers pour accompagner les tout-petits dans la découverte du goût

Les animatrices du Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents ont proposé une série d'ateliers aux assistantes maternelles du territoire pour faire du repas un moment de plaisir, de convivialité et de découverte du goût. Une initiative à reproduire tant ces ateliers ont eu un grand succès.

Sur le Pays d'Orthe et Arrigans, 86 assistantes maternelles exercent leur profession dans l'intimité de leur foyer autour d'une relation entre elle, l'enfant et sa famille. Ce métier ancien s'est adapté au fur et à mesure à l'évolution des besoins des familles.

Le Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents (RAMEP), service de la Communauté de communes, offre un espace d'échange aux assistantes maternelles du territoire : partage d'expérience, information sur le statut, les droits et obligations du métier mais aussi espace de jeu pour les enfants.

Le RAMEP propose aussi des ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles s'occupent. Au cours de ces ateliers, les interrogations relatives au temps du re-

pas sont récurrentes : comment s'organiser pour répondre aux besoins de tous en fonction de l'âge des enfants accueillis ? Comment réagir quand un enfant refuse son repas ?

Parce que la relation à l'alimentation a souvent une connotation affective et qu'elle peut mettre à mal la relation de confiance existant entre la professionnelle, l'enfant et sa famille, les animatrices du RAMEP proposent depuis 2017 des ateliers animés par une diététicienne nutritionniste, Sylvie Marty. Ces ateliers sont destinés aux assistantes maternelles et aux enfants accueillis. L'objectif est développer des capacités à goûter, à choisir ses aliments, à verbaliser ses sensations à mettre en évidence la différence interindividuelle.

En effet, le repas est un moment clé dans la journée de

l'enfant. Il doit être synonyme de plaisir, de calme et de convivialité. L'assistante maternelle a un rôle primordial à jouer auprès des parents. Elle peut, en tant que professionnelle, apporter des informations relatives au repas, à la découverte du goût et ainsi soutenir la famille.

Au vu du succès de ces ateliers, une soirée débat animée par Sylvie Marty a été organisée le 26 septembre. 40 personnes étaient pré-

sentes : parents, professionnelles de crèches, assistantes maternelles.

Le projet s'est clôturé le 19 novembre à Cauneille par « une soirée ludique autour du goût » avec 9 assistantes maternelles, pour lesquelles la découverte du goût n'a plus de secret. Cette expérience leur permettra d'adapter leurs pratiques au quotidien et de se faire le relais auprès des familles.





MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Les partenaires dressent un premier bilan positif

La Maison de services au public du Pays d'Orthe et Arrigans a ouvert ses portes le 8 janvier 2018. Mardi 13 novembre, l'ensemble des partenaires étaient conviés par la Communauté de communes pour faire un bilan de cette première année de fonctionnement.

À son ouverture, la Maison de services au public comptait 15 partenaires. Cinq organismes ont rejoint le projet en cours d'année. Du social à la santé, en passant par la recherche d'emploi et la défense des droits, la Maison de services au public regroupe une grande diversité de partenaires. C'est un réel atout, tant pour les usagers qui ont accès à un grand panel de services, que pour les partenaires eux-mêmes qui se rencontrent, échangent et peuvent travailler ensemble sur certains dossiers dans une logique d'amélioration des services rendus aux usagers.

Côté chiffres, plus de 1200 personnes ont fréquenté la Maison de services au public de janvier à octobre, soit 2000 visites au total et 2295 demandes traitées. En moyenne, 10 personnes par jour viennent sur place, près de la moitié pour un rendez-vous avec un partenaire et un tiers pour effectuer des démarches en ligne au

point d'accès numérique. Parmi ces visiteurs, on note que 65% sont des femmes et 43% des demandeurs d'emploi. La CAF, la Mission Locale et Pôle Emploi sont les partenaires qui reçoivent le plus de public.

Les usagers de la Maison de services au public soulignent régulièrement les aspects positifs tels que la diversité des compétences des partenaires, le délai de réponse court (48h) et les locaux agréables. Deux points importants restent néanmoins à améliorer. Le premier porte sur les difficultés de connexion à Internet qui se font ressentir depuis l'ouverture de la Maison de services au public. L'arrivée de la fibre optique ayant pris du retard, la Communauté de communes a dû trouver des solutions temporaires qui répondent à ce jour partiellement aux besoins de la Maison de service au public et des services communautaires. Seule l'arrivée de la fibre en septembre 2019 pourra donner une qualité de connexion totalement satisfaisante. L'autre point concerne l'accès piétonnier à la Maison de services au public. L'aménagement de trottoirs pour sécuriser l'accès aux piétons est toujours à l'étude avec la commune de Peyrehorade.

20 PARTENAIRES

Caisse d'Allocations Familiales [CAF]
 Accueil Médiation et Conflits Familiaux [AMCF]
 Mutualité Sociale Agricole [MSA]
 Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail [CARSAT]
 Centre de Gestion de la fonction publique territoriale
 Ligue contre le cancer
 Pôle Emploi
 Mission Locale
 Chômeurs Landais Emploi Solidarité [CLES]
 Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation [SPIP]
 Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment [CAPEB]
 Entreprise d'insertion FORUM
 Agence Départementale d'Information sur le Logement des Landes [ADIL40]
 SOLIHA
 Maison du logement
 Solutions Mobilité
 Conseil Départemental d'Accès au Droit [CDAD]
 Défenseur des droits
 Conciliateur de justice
 Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles [CIDFF]

Transp'Orthe : la mobilité pour tous les habitants du territoire



Depuis le mois de septembre, le service de transport à la demande dessert les 24 communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

Fin 2017 la Communauté de communes lançait une enquête sur l'extension du service de transport à la demande «Transp'Orthe». A ce jour, le service était proposé uniquement aux habitants des communes du Pays d'Orthe.

L'enquête a permis d'évaluer les besoins et attentes en terme de mobilité des habitants des communes des Arrigans. Il en est ressorti un intérêt prédominant pour se rendre sur les communes de Pouillon (commerces et services de santé), Dax et Orthez. Le comité de pilotage composé de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la société de transport Trans'Landes et de la Communauté de communes, a donc décidé d'expérimenter l'exten-

sion du service à l'ensemble des communes du territoire.

Après quelques mois de fonctionnement, l'extension du service affiche un bilan plutôt positif puisque le transport à la demande est déclenché tous les jours sur chaque secteur.

Une initiative suivie par d'autres Communautés de communes

L'exemple de Transp'Orthe inspire d'autres territoires, comme la Communauté de communes du Pays Tarusate qui est venue en délégation avec son président, Laurent Civel, découvrir le transport à la demande du Pays d'Orthe et Arrigans. Ils lanceront un service similaire à compter du mois d'avril. Avec déjà 4 années de recul sur le transport à la demande, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a pu partager son expérience et retracer les adaptations qui ont été effectuées régulièrement pour répondre au plus près aux attentes des usagers. Un trajet en bus a fini de convaincre tout un chacun du bien fondé de ce service : rencontre avec des usagères régulières ravies, qui grâce à Transp'Orthe ont retrouvé leur autonomie de déplacement !

Modalités d'inscription

Transp'Orthe est ouvert à tous les habitants du territoire âgés de plus de 12 ans (les enfants de -12 ans doivent être accompagnés).

- **Inscription préalable en mairie** ou à la Maison de services au public muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (présence obligatoire des parents pour l'inscription des mineurs)
- **Prise en charge à domicile** pour toutes les personnes à mobilité réduite ou éloignées de l'arrêt
- **Tarif : 1 €** l'aller-retour vers Peyrehorade ou Pouillon, **2 €** l'aller-retour sur Dax ou Orthez
- **Réservation du trajet** au plus tard la veille du déplacement avant midi au 05 58 56 80 88

Retrouvez le dépliant avec les horaires de Transp'Orthe joint à votre magazine [page 12] !

OFFICE DE TOURISME

Un réseau touristique mobilisé pour mieux répondre aux attentes des visiteurs

L'accueil en Pays d'Orthe et Arrigans évolue, avec la mise en œuvre cette saison de nouveaux outils plus en adéquation avec les attentes des clientèles, et en collaboration avec les prestataires touristiques du territoire. L'idée générale étant d'animer et de mobiliser un réseau d'information touristique à l'échelle du territoire.

Les Petits déjeuners du Tourisme

Entre le 15 juillet et le 19 août, l'équipe de l'Office de Tourisme a invité ses vacanciers à participer aux «Petits déjeuners du tourisme» tous les dimanches matins. L'occasion de partager un moment convivial et de fournir une offre personnalisée, avec au menu : dégustation de spécialités locales, information touristique, agenda, bons plans... Ce rendez-vous ouvert à tous et gratuit a séduit de très nombreux vacanciers.

Les Rendez-vous de l'Office de Tourisme mobile

Autre outil avec pour objectif de décentraliser l'accueil touristique sur les lieux fréquentés : l'accueil mobile. L'équipe de l'Office de Tourisme a sillonné le territoire pour aller à la rencontre des vacanciers et excursionnistes. Près de 1200 personnes ont pu être informées à cette occasion.

Les Points Infos Tourisme

Mobiliser et animer un réseau de relais d'information touristique à l'échelle du territoire, tel est l'objectif de ces dispositifs. Ainsi, depuis la mi-juillet, des Points Infos Tourisme ont été installés dans les mairies de Saint-Lon les Mines, Hastingues et Habas, ainsi qu'au restaurant du Lac de Luc et à l'Abbaye de Sorde. Les visiteurs peuvent se procurer sur place des cartes et guides touristiques, ainsi que l'offre locale de visites et de balades.



Une nouvelle offre de visites

L'Office de Tourisme a initié cette année un nouveau concept de visite du territoire, avec un réseau d'habitants passionnés et souhaitant s'impliquer dans le développement touristique local. Lancé en avril, le réseau composé de 6 Ambassadeurs de Pays a séduit par son approche plus humaine, où le visiteur est accueilli en ami. Plus de 100 vacanciers ou excursionnistes ont pu profiter de ces balades gratuites.

Des partenaires choyés

Identifier les besoins des prestataires touristiques, apporter des réponses personnalisées, instaurer des relations privilégiées, animer le réseau et développer des actions co-construites. Telles sont les priorités de l'Office de Tourisme, qui a mis en place début 2018 un pôle par-

tenaires, espace physique professionnel dédié, situé à Misson (pôle de proximité de la Communauté de Communes). Véritable espace ressources, il permet aux partenaires de se professionnaliser et d'accéder à l'ensemble des services développés par l'Office de Tourisme.

Une engagement reconnu pour la qualité et l'environnement

L'Office de Tourisme a obtenu en juin dernier le renouvellement de la marque Qualité Tourisme. Créée par le ministère en charge du tourisme français, c'est un gage de confiance et de qualité de service. En novembre, le Pays Adour Landes Océane remettait officiellement la plaque «Tourisme Durable», reconnaissant l'engagement de l'Office de Tourisme dans une démarche de préservation de l'environnement.

GEMAPI

Une nouvelle taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



sants du territoire. La Communauté de communes adhérera donc à compter du 1er janvier 2019 à 5 syndicats correspondants aux 5 bassins versants : le Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA), le Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents (SMAMA), le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Luys (SMBVL), le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gave de Pau (SBVGP) et le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau et de Mauléon (SIGOM).

Instauration de la taxe GEMAPI

Pour financer l'exercice de la compétence GEMAPI, la loi Maptam a créé la faculté pour les intercommunalités d'instaurer une taxe additionnelle facultative dite « taxe GEMAPI ». Le montant de cette taxe est réparti par l'administration fiscale sur les quatre taxes locales (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe d'Habitation, Cotisation Foncière des Entreprises). Elle doit couvrir exclusivement les charges de fonctionnement et d'investissement, relatives à la GEMAPI.

Les conseillers communautaires ont voté, lors du conseil du 25 septembre 2018, l'instauration de cette taxe pour 2019. Le coût de participation aux 5 syndicats pour la réalisation d'études et de travaux d'entretien a été évalué à 85 000 € pour l'année 2019.

A préciser que la GEMAPI ne modifie pas les obligations des propriétaires sur les cours d'eau non domaniaux qui relèvent de leur propriété.

La loi Maptam du 27 janvier 2014 a attribué aux Communautés de communes, une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI).

Le législateur a voulu concentrer, à l'échelle intercommunale, les compétences relatives à la protection des inondations et à la gestion des milieux aquatiques, qui étaient auparavant morcelées. La gestion des cours d'eau est ainsi replacée au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

La réforme conforte également la solidarité territoriale : le risque d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives, la réforme encourage le regroupement des intercommunalités au sein de structures dédiées ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour exercer ces compétences à la bonne échelle hydrographique.

C'est ainsi que dans un objectif de préservation de la cohérence hydrographique, les élus communautaires ont posé le principe de travailler à l'échelle des bassins ver-

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Dernière ligne droite pour l'élaboration des PLUi



Le PLUi du Pays d'Orthe et le PLUi des Arriens entrent dans la dernière ligne droite de leur élaboration.

L'année 2018 a été consacrée à la réalisation des pièces réglementaires (zonage, règlement et orientations d'aménagement de programmation) en étroite concertation avec chaque commune. Elles ont été élaborées dans le respect des récentes grandes lois d'urbanisme mais aussi et surtout en conformité avec les orientations prises par les PADD (Projets d'Aménagement et de Développement Durable). Ainsi, ces pièces réglementaires se concentrent principalement à renforcer les centres-bourgs et limiter au maximum le mitage du territoire, c'est-à-dire l'étalement urbain. L'esprit des pièces réglementaires sera présenté lors de réunions publiques, auxquelles les habitants sont invités à participer, courant décembre et janvier.

En ce qui concerne le calendrier, les délais sont pour le moment tenus et un arrêt projet est programmé pour le début d'année 2019. Si les Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, chambre d'agriculture...) valident les dossiers, une

enquête publique pour les habitants sera organisée aux alentours du mois de juin.

Cette enquête publique sera un moment clé pour les habitants. Le dossier complet du PLUi sera mis à disposition en mairie et au siège de la Communauté de communes. Toute personne pourra le consulter, présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions. L'enquête publique sera animée par un commissaire enquêteur qui assurera des permanences pour recueillir les observations des habitants.

Le rapport, contenant son avis sur le projet et ses conclusions motivées, devra être pris en compte avant l'adoption du projet par la Communauté de communes. Elle pourra décider, ou pas, de modifier le projet de PLUi après l'enquête publique à condition que les modifications ne remettent pas en cause les orientations générales du PLUi et qu'elles soient émises lors de l'enquête publique.

Les dates d'enquête publique, tout comme les dates des réunions publiques, seront communiquées sur le site internet de la Communauté de communes, par affichage en mairie et voie de presse.

Réunions avec les personnes publiques associées

Deux réunions pour débattre des traductions réglementaires avec les Personnes Publiques Associées (services de l'État, Chambre d'Agriculture, associations environnementales etc...) se sont tenues en novembre. Sur les deux projets de traduction réglementaire, les Personnes Publiques Associées ont soulevé deux points d'attention majeurs. Le premier concerne le risque de prolifération des assainissements autonomes, qui selon eux ont tendance à polluer par manque d'entretien individuel. Le second porte sur la limitation de l'urbanisation des zones de quartier en dehors du centre bourg et la préservation des espaces naturels et agricoles.

Zone artisanale de Pouillon

La traduction réglementaire du PLUi des Arriens a par ailleurs généré un important débat autour des zones artisanales avec la commune de Pouillon. Le zonage présenté propose l'implantation de zones artisanales principalement sur les communes de Pouillon, Habas et Tilh. Le président de la Communauté de communes, Pierre Ducarre, a précisé que le choix de la zone sur la commune de Pouillon est en réflexion. En effet, l'actuelle zone artisanale d'Aulons pose des difficultés d'aménagement au vu de sa topographie. Une extension de cette zone engendrerait un coût excessif avec une répercussion importante sur le prix de vente des terrains. La Communauté de communes a donc identifié une zone plus adaptée, d'une surface de 3 hectares. L'intérêt est double : d'une part il s'agit de maîtriser la dépense publique avec un coût d'aménagement raisonnable, d'autre part de proposer des terrains à un prix de vente accessible pour les artisans locaux. De plus, ce scénario respecte mieux l'enjeu de préservation des espaces naturels et agricoles puisqu'il cible 3 hectares au lieu de 4 hectares supplémentaires prévus sur la zone d'Aulons. C'est donc un hectare dédié à l'agriculture qui sera sauvegardé. Pour la Communauté de communes l'objectif est clair : il s'agit de maintenir et développer l'activité artisanale sur le territoire, tout en assurant un aménagement respectueux de l'environnement.



Pierre Ducarre, Julie Fialip, Eva, Clara et Marie Halsouet - Aire d'Orthevielle

Accueil des saisonniers du kiwi : un lien renforcé

Pour la seconde année consécutive, la Communauté de communes s'est engagée, en partenariat avec la Préfecture, le département des Landes, la Chambre d'Agriculture, la MSA, l'ANEFA, Pôle Emploi et les producteurs de kiwi, à accueillir les travailleurs saisonniers dans des conditions dignes.

Un accueil dans des conditions décentes

Deux aires d'accueil, équipées de douches, toilettes, points d'eau et branchements électriques ont été installées à Hastings et à Orthevielle durant la période de récolte, du 15 octobre au 28 novembre.

Mises à leur disposition gratuitement, ces aires sont une vraie innovation sociale pour les saisonniers qui se sentent davantage pris en considération et dont la satisfaction est notable. Pour Pierre Ducarre, président de la Communauté de communes, « c'est le strict minimum que nous pouvons offrir à ces travailleurs qui permettent de faire fonctionner une économie très importante pour le territoire. Sa-

voir où planter sa tente et pouvoir prendre une douche chaude après avoir travaillé toute la journée dehors n'est pas du luxe, c'est la base de la dignité et notre devoir de solidarité.»

Faciliter la relation employeur / employé

L'année précédente, la Communauté de communes avait été interpellée par les saisonniers sur la facilitation du lien entre les producteurs et les saisonniers, ces derniers ne sachant pas toujours à qui s'adresser pour trouver un emploi. Pour faciliter cette mise en relation, une application de recherche d'emploi a été expérimentée avec Pôle Emploi. L'application «Maintenant»

a été relativement peu utilisée lors de cette première année test. Un accompagnement des producteurs et des saisonniers sur cet outil sera nécessaire si l'expérimentation est renouvelée.

Un accompagnement proposé à la Maison de services au public

Un point d'information à destination des saisonniers a été mis en place à la Maison de services au public du Pays d'Orthe et Arrigans, à Peyrehorade. Concernant leurs démarches administratives, les saisonniers ont pu bénéficier d'un accompagnement par l'animatrice ou utiliser directement le point d'accès numérique pour effectuer leurs démarches en ligne.

Un lien direct entre la collectivité et les saisonniers

Pour informer les saisonniers de la mise en place de ce service, Marie Halsouet, animatrice de la Maison de services au public s'est régulièrement rendue sur les aires d'accueil accompagnée de Julie Fialip, devenue la porte-parole des saisonniers.

En visite le 6 novembre sur l'aire d'Orthevielle avec Pierre Ducarre, elles rencontraient Clara et Eva (cf photo), toutes deux venues de Barcelone pour la récolte des kiwis. Tout juste diplômées de littérature pour l'une et de musique pour l'autre, elles ont choisi de faire quelques saisons par goût du voyage et de la vie nomade. En arrivant sur le territoire, elles ont malheureusement déchanté. Les deux semaines de travail promises par le producteur avec qui elles étaient en contact se sont transformées en 2 jours...

Leur déception était sans compter l'intervention de Julie, saisonnière installée sur le territoire depuis 3 ans. Militante dans l'âme, elle assure bénévolement le lien entre les saisonniers, les employeurs et la Communauté de communes. Comme pour de nombreux autres saisonniers, elle essaiera de mettre Clara et Eva en relation avec des producteurs en recherche de main d'œuvre. Dotée d'une forte fibre sociale, il a semblé naturel à Julie d'aider les autres saisonniers qui arrivent sur le territoire sans repère, ne maîtrisent pas toujours les codes ni la langue. Son souhait serait de créer une association localement pour accompagner les saisonniers vers l'insertion sociale et professionnelle.

Quelle stratégie pour le développement économique du territoire ?

Rendre le Pays d'Orthe et Arrigans attractif pour créer des emplois et de la richesse localement, est une priorité pour les élus communautaires. C'est dans ce cadre qu'ils ont lancé en septembre dernier une réflexion sur la stratégie de développement économique du territoire. L'objectif de l'étude est de définir les leviers de développement économique du territoire. En d'autres termes, quelles ressources et quels savoirs-faire devons-nous valoriser ?

Accompagnés dans cette démarche par un cabinet d'étude, les élus ont souhaité adopter une méthodologie participative en impliquant largement les acteurs économiques locaux. Ainsi, une cinquantaine d'acteurs ont été invités à participer au groupe de travail. Ce groupe de travail se réunira à chaque étape clé de l'étude : présentation du diagnostic, définition des priorités et des ressources à mobiliser, développement des synergies entre opérateurs.

La première réunion du groupe de travail s'est tenue début novembre à Misson pour la présentation du diagnostic socio-économique du territoire réalisé par le cabinet d'étude. Ce



diagnostic s'attache à analyser les flux de richesses, c'est-à-dire la provenance des revenus captés par le territoire et la façon dont ces revenus sont redistribués dans l'économie locale. Derrière cette analyse, la problématique posée est la suivante : comment produire de la valeur ajoutée « exportable », capter de la richesse de façon optimale et la redistribuer dans son économie locale afin de créer de nouvelles richesses ?

Il en ressort pour le Pays d'Orthe et Arrigans une forte dépendance aux revenus résidentiels représentés notamment par les pensions de retraite (31% de l'ensemble des revenus captés) et les revenus pendulaires, c'est-à-dire les revenus des personnes salariées en dehors de la Communauté de communes (32%). En clair, cela signifie que le Pays

d'Orthe et Arrigans créé peu de richesse mais trouve ses ressources à l'extérieur puisque seulement 8% des revenus du territoire sont des revenus productifs.

Plusieurs enjeux ont été définis et seront déclinés sous la forme d'actions à mettre en œuvre. Le premier enjeu est de dynamiser la composante productive du territoire avec les entreprises locales pour créer de nouvelles valeurs ajoutées. Le second vise à stimuler l'économie résidentielle, en améliorant notamment l'attractivité touristique. Enfin, relancer la tendance à consommer localement.

La prochaine rencontre, mi-décembre, définira les chantiers clés à mettre en œuvre sur la base des enjeux définis et des pistes d'actions envisagées.



Abbaye de Sorde : 20 ans d'inscription à l'UNESCO

Le 2 décembre 1998, l'UNESCO inscrivait les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial sous la forme d'une sélection de 71 monuments (dont l'abbaye de Sorde) et 7 tronçons de sentier témoignant des aspects spirituels et matériels du pèlerinage.

Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de son inscription, l'abbaye de Sorde, en partenariat avec l'ACIR Compostelle, a choisi de mettre à l'honneur les Chemins dans sa programmation culturelle 2018. Une série de conférences, expositions et balades évoquant les Chemins de Saint-Jacques ont été programmés tout au long de la saison. Plus de 8500 visiteurs ont parcouru l'abbaye de Sorde cette année.

Critères de l'UNESCO pour l'inscription des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au patrimoine mondial

Tout au long du Moyen Âge, Saint-Jacques-de-Compostelle fut la plus importante de toutes les destinations pour d'innombrables pèlerins venant de toute l'Europe. Pour atteindre l'Espagne, les pèlerins devaient traverser la France, et les monuments historiques notables qui constituent l'inscription sur la Liste 836 du patrimoine mondial étaient des jalons sur les quatre routes qu'ils empruntaient.

La route de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle a joué un rôle essentiel dans les échanges et le développement religieux et cultu-

rel au cours du Bas Moyen Âge, comme l'illustrent admirablement les monuments soigneusement sélectionnés sur les chemins suivis par les pèlerins en France.

Les besoins spirituels et physiques des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle furent satisfaits grâce à la création d'un certain nombre d'édifices spécialisés, dont beaucoup furent créés ou ultérieurement développés sur les sections françaises.

La route de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle est un témoignage exceptionnel du pouvoir et de l'influence de la foi chrétienne dans toutes les classes sociales et dans tous les pays d'Europe au Moyen Âge.

En savoir + : abbaye-sorde.fr

Lieues Sonores : une exposition d'art numérique inspirée des chemins

L'exposition d'art numérique proposée dans le cadre de la résidence d'artiste Ondes&Lumières s'est attachée à valoriser les chemins. L'artiste sélectionné, Simon Cacheux, designer sonore, s'est largement inspiré pour sa création des chemins, ceux de Saint-Jacques ou d'une simple promenade, mais également de la marche et des cartographies. L'exposition Lieues Sonores a été présentée sous forme de parcours sonore et visuel de mai à novembre à l'abbaye de Sorde. Simon Cacheux reviendra en résidence durant six semaines en avril 2019 et proposera un approfondissement de sa recherche créative.



Le réseau de lecture publique se structure



Lieux de découvertes, d'échanges, et de loisirs, les médiathèques et bibliothèques du Pays d'Orthe et Arrigans sont des espaces culturels dédiés au livre, mais pas seulement. On y trouve des supports riches et variés pour tout public, adulte, enfant, adolescent. Que ce soit pour une consultation sur place ou par un système de prêts, elles mettent à disposition des romans, documentaires, bandes-dessinées, mangas, films, jeux, musique...

Tout au long de la saison, le réseau propose aussi des spectacles à découvrir en famille, des rendez-vous littéraires, des séances bébés lecteurs, des conférences, des rencontres auteurs, des ateliers d'écriture...

La Communauté de communes a pour rôle de développer et d'animer ce réseau de lecture publique, composé d'une ludo-médiathèque intercommunale située à Pouillon et de 9 médiathèques et bibliothèques communales.

Au sein du réseau, les bénévoles et bibliothécaires se réunissent régulièrement pour partager leurs expériences mais aussi les pratiques du métier. Ensemble, elles construisent et organisent la saison culturelle qui rythme toute l'année. Parmi les incontournables, le réseau propose une programmation dans le cadre du «Printemps des poètes» dès le mois de mars, «Partir en livre» en juillet, et «Itinéraires» au mois d'octobre. Au total, près de 50 rendez-vous sont organisés chaque année par le réseau.

Comment adhérer ?

Renseignez-vous auprès de la bibliothèque de votre choix ou de votre mairie. En adhérant à l'une des médiathèques du territoire, vous adhérez automatiquement à la médiathèque numérique Médialandes qui vous donne accès, de chez vous, à une large sélection de ressources en ligne : musique, films, magazines...

CONTACTS

Médiathèque de Bélus
05 58 43 20 21

Médiathèque de Labatut
05 58 98 12 89

Médiathèque d'Orist
05 58 35 80 06

Bibliothèque d'Orthevielle
05 58 73 05 90

Médiathèque de Pey
05 58 57 77 33

Bibliothèque de Saint-Lon les Mines
05 58 57 80 53

Bibliothèque de Sorde l'Abbaye
05 58 73 04 83

Ludo-médiathèque intercommunale à Pouillon
05 58 98 34 75

Bibliothèque de Tilh
05 58 89 31 15

Bibliothèque de Habas
05 58 98 01 13



SERVICES COMMUNAUTAIRES

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 route de Mahoumic, 40300 Peyrehorade

Siège Communauté de communes

05 58 73 60 03

contact@orthe-arrigans.fr

Antenne CIAS

05 58 73 00 73

cias@orthe-arrigans.fr

Maison de services au public

05 58 73 60 03

msap@orthe-arrigans.fr

Ludothèque l'Amuse d'Orthe

06 12 59 58 57

amusedorthe@orthe-arrigans.fr

Atelier Multiservices informatique

05 58 77 90 26

ami-peyrehorade@orthe-arrigans.fr

PÔLE DE PROXIMITÉ

60 Allée du Marais, 40290 Misson

Antenne CIAS

05 58 98 89 10

cias@orthe-arrigans.fr

Atelier Multiservices informatique

05 58 90 54 20

ami-misson@orthe-arrigans.fr

Pôle de proximité Office de Tourisme

tourisme@orthe-arrigans.fr

OFFICE DE TOURISME

147 allée des évadés, 40300 Peyrehorade

05 58 73 00 52

tourisme@orthe-arrigans.fr

tourisme-orthe-arrigans.fr

ABBAYE DE SORDE

232 place de la mairie, 40300 Sorde l'Abbaye

05 58 73 09 62

contact@abbaye-sorde.fr

abbaye-sorde.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE À POUILLON

Impasse du temps libre, 40350 Pouillon

Crèche collective

05 58 98 29 80

petite-enfance-arrigans@orthe-arrigans.fr

RAMEP et LAEP

06 69 23 48 21

ram-arrigans@orthe-arrigans.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE À PEYREHORADE

387 avenue du Colonel Paul Lartigue, 40300

Peyrehorade

Crèche collective et familiale

05 58 73 74 88

petite-enfance-orthe@orthe-arrigans.fr

RAMEP et LAEP

07 62 26 17 60

ram-orthe@orthe-arrigans.fr

MAISON DU TEMPS LIBRE

12, impasse du temps libre, 40350 Pouillon

Accueil de loisirs des Arrigans

05 58 98 38 39

centredeloisirs@orthe-arrigans.fr

Ludo-médiathèque

Ludothèque l'Atelier des jeux

05 58 98 34 75

atelierdesjeux@orthe-arrigans.fr

Médiathèque Au fil des Mots

05 58 98 37 75

aufildesmots@orthe-arrigans

EHPAD LA CHAUMIÈRE FLEURIE

4 rue Alfred Longuefosse, 40350 Pouillon

05 58 98 22 38

ehpad@orthe-arrigans.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE

Place des évadés - 40300 Peyrehorade

05 58 48 82 63

piscine@orthe-arrigans.fr

Tenez-vous informé de l'actualité et des événements culturels du Pays d'Orthe et Arrigans sur :

pays-orthe-arrigans.fr



@orthearrigans

pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**